AUTOMNE 2019

Madame Naveau Christine n'est plus ···

La triste nouvelle nous a frappé en plein été au lendemain de la «Rodella». Après une minute de recueillement, Monsieur René Bantourre, présidant le Conseil Communautaire du 12 septembre, a expliqué qu'une semaine avant son décès elle l'avait appelé « pour discuter de certains dossiers qui lui tenaient à cœur ».

Etant premier Adjoint, la Sous Préfecture m'a demandé, avant l'organisation de nouvelles élections, de prendre le relai de sa fonction ,ce que j'ai accepté afin de poursuivre les projets lancés avec Madame Naveau. En effet <u>l'élection d'un maire ne peut se faire qu'avec un Conseil Municipal complet</u>. Le Conseil Municipal de Montbolo est composé de 11 membres qui élisent ensuite un Maire et ses Adjoints. Le **6 octobre** donc, la population de Montbolo choisira ce nouveau conseiller municipal élu jusqu'en mars 2020, date du renouvellement de toutes les municipalités françaises. Comme pour toutes les élections:

la participation citoyenne est essentielle afin de permettre à la démocratie d'exister.

Nous avons appris.....



Résultats scolaires année 2018/2019

Antony Tondeur: BAC GESTION ADMINISTRATIVE

Joan Borrat: BEPC DNB mention BIEN

Bravo

à nos jeunes Bolomontains!

SOMMAIRE:

- Edito /Félicitations aux « étudiants » ! page 1
- Hommage à Mme Christine NAVEAU page 2
- Résumé du conseil municipal du 27 aout 2019 et son suivi

- page 3à 10

A vos Agendas

- page 11 à 13
- Informations communales et intercommunales page 14 à 21
- Fabrication de la Rodella commentée par Mme PAGES
 née GARDIOLE
 page 22 et 23
- Albums photos à Montbolo

- page 24 à 28

INFOS UTILES:

Mairie:

- Accueil :04 68 39 09 82

- Fax:04 68 39 09 82

- Mail :mairiemontbolo@orange.fr



Mme Canillos Carole

Déchetterie: 04 68 39 01 69

Intercommunalité :04 48 07 09 14

Pompiers :18 ou 112

Gendarmerie:17

Trésor public :04 68 39 10 45



AUTOMNE 2019

Article de l'Indépendant
du 15 Aout 2019
en hommage à
Mme Christine Naveau



Christine Naveau.

Les cloches de l'abbaye ont résonné longuement le lundi 5 août pour l'enterrement de Christine Naveau, maire de Montbolo. L'abbaye Sainte-Marie, décorée d'une multitude de fleurs blanches, a accueilli la famille accompagnée d'une grande part de la population du village de la défunte et de deux adjointes, M^{me} Macabies et Mme Baumont, ainsi que les membres du conseil municipal de Montbolo et de nombreuses personnalités des Pyrénéesparmi Orientales, lesquelles le sous-préfet de Céret, Gilles Giuliani, Alexandre Reynal, maire d'Amélie-les-Bains et viceprésident du conseil départemental, le président de l'intercommunalité du haut Vallespir et maire d'Arlessur-Tech, René Bantoure entouré de plusieurs élus du conseil municipal d'Arles, dont le premier adjoint M. Xiffré, le président de l'association des maires du département et maire de Tautavel, Guy Ilary, Bernard Rémédi, ancien maire et ancien président du Pays d'art et d'histoire et bien d'autres maires et élus, comme ceux de Serralongue, Coustouges, Montferrer, Saint-Laurent, Pratsde-Mollo, Saint-André. Le père Elie, prêtre de la paroisse, grand ami de la famille et au chevet de la

malade jusqu'à ses derniers

instants a célébré une cérémonie comportant des chants, qu'il a accompagnés de sa guitare.

Ces quelques mots extraits du discours prononcé par Marie-José Macabies reflètent l'estime et le regret de ceux que Christine Naveau a côtoyés : « Quelle tristesse, Christine, de ne plus t'avoir à nos côtés pour mener à bien tous tes projets établis en continuité de ceux de notre ancien maire, Lucien Julia. Tristesse individuelle et collective partagée par l'ensemble des Bolomontains. Nous avons appris à te connaître, à apprécier tes qualités humaines. Résolument tournée vers l'avenir avec cette franchise et cette gaieté spontanées, cette espérance à toute épreuve, sachant reconnaître les talents et compétences de chacun, tu as su servir ce village que tu affectionnais tant, grâce à cette incroyable force bienveillante et tranquille qui te caractérisaient ». La cérémonie s'est terminée au petit cimetière de Montbolo par l'inhumation.

Très impliquée pour son village, Christine Naveau, avait tenu à ce que son mari soit présent à la fête d'Arles le 30 juillet où Montbolo offre traditionnellement la Rodella aux Arlésiens...

Joëlle Landais



AUTOMNE 2019

Résumé du Conseil Municipal du 27 aout 2019

Le 27 août 2019, les membres du Conseil municipal de la Commune de Montbolo, se sont réunis à 19h30 à la salle municipale sous la Présidence de Madame Marie-José MACABIES, maire par intérim.

Mme Marie-José MACABIES adresse, avant l'ouverture de la séance, un message à l'attention des personnes présentes :

« Bonsoir,

Nous sommes réunis ce soir pour le premier Conseil Municipal en l'absence de Christine NAVEAU. Je voudrais commencer par honorer Christine en vous demandant de vous lever et d'observer une minute de silence en sa mémoire.

Christine était une femme « battante », son rêve était de faire l'union dans son village qu'elle aimait tant. Nous avons tous un point commun : nous sommes Bolomontains. Notre village réunit 130 habitants environ qui se doivent d'être solidaires car l'avenir sera difficile, notre représentation intercommunale étant de plus en plus importante face aux décisions administratives (transferts de compétences). Deux délégués représentent Montbolo à l'intercommunalité, c'est peu... Quid de la jonction dans l'avenir avec la communauté du Vallespir (Céret).

Notre intérêt à tous est donc dans l'union et non dans la guerre!

L'avenir, c'est l'investissement de chacun, à commencer par TOUS les élus mais pas uniquement... et ce soir je suis ravie de constater la présence importante des Bolomontains, c'est encourageant pour nous aussi. Merci à vous d'être là!»

Mme Marie-José MACABIES lit les messages d'élus adressés aux membres du Conseil Municipal à l'occasion du décès de Mme Christine NAVEAU.

1 –Délibération pour la création d'une mission d'un délégué à la protection des données mutualisées auprès de la CNIL, mise en place par le Centre de Gestion 66, pour les communes et les établissements publics.

Mme Marie-José MACABIES informe que le coût d'adhésion à ce service mutualisé est de 350€ par an. La délibération est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Membres qui ont pris part à la délibération : 9 Pour : 9 -Contre : 0 - Abstention : 0

Vote <u>Pour</u> à l'unanimité



AUTOMNE 2019

Résumé du Conseil Municipal du 27 aout 2019 (suite)

2-Convention pour la Communauté de Communes du Haut Vallespir: actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols

Certains chapitres ont été modifiés dans la nouvelle convention.

Une délibération pour cette nouvelle convention doit etre votée concernant les actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols

Membres qui ont pris part à la délibération : 9 Pour : 9 -Contre : 0 - Abstention : 0

Vote <u>Pour</u> à l'unanimité

3- Délibération pour les nouveaux statuts du SYDEEL

La délibération est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Délibération concernant les nouveaux statuts du SYDEEL

Membres qui ont pris part à la délibération : 9 Pour : 9 -Contre : o-Abstention : o Mme Marie-José MACABIES informe de l'adhésion de la commune de Port-Vendres au SYDEEL à la compétence optionnelle IRVE (Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques).

Vote <u>Pour</u> à l'unanimité

4-Délibération pour la fourniture de plants gratuits de la pépinière départementale

Mme Marie-José MACABIES fait lecture de la lettre de Mme Hermeline MALHERBE au sujet du soutien du Département aux communes en mettant à leur disposition, gratuitement, des plants d'arbres et des arbustes issus de la Pépinière Départementale. Un important travail d'améliorations qualitatives visent à rendre encore plus performante l'action de la Pépinière : choix d'espèces peu exigeantes en arrosage, essences locales adaptées à notre climat et à nos paysages et davantage résistantes aux périodes de sécheresse subies maintenant avec régularité avec une politique de « zéro pesticide ».

Mme Marie-José MACABIES précise que pour bénéficier d'une remise de plants, une délibération doit être prise.

La délibération est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

<u>Délibération concernant la remise de plants de la Pépinière Départementale</u> Membres qui ont pris part à la délibération : 9 Pour : 9 -Contre : o - Abstention : o

Vote Pour à l'unanimité



AUTOMNE 2019

Résumé du Conseil Municipal du 27 aout 2019 (suite)

5-Motion d'opposition au projet de fermeture de la Trésorerie d'Arles-sur-Tech

Mme Marie-José MACABIES informe du projet de fermeture de la Trésorerie d'Arles-sur-Tech. La délibération est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

<u>Délibération concernant la motion contre la fermeture de la Trésorerie d'Arles-sur-Tech</u> Membres qui ont pris part à la délibération : 9 Pour : 9 -Contre : 0 - Abstention : 0

Vote Pour à l'unanimité

6-Actualisation du PLU

Il est rappelé au Conseil Municipal que suite à un jugement du Tribunal Administratif de Montpellier concernant le PLU, favorable à la requête d'un privé, une zone 1 AUa est annulée et a repris son zonage du POS, redevient zone ND (2017). Le Cabinet d'urbanisme Michel SALSAS a fermé début 2017 ; Il convient d'obtenir en mairie le plan du PLU avec la zone actualisée. Il faudra faire appel à un autre cabinet d'urbanisme.

7-Retrait des déchets verts

Mme Marie-José MACABIES informe tout d'abord que l'espace dédié à **l'entrepôt des déchets verts** (derrière la placette) **est toujours disponible** aux habitants contrairement à une rumeur qui s'est répandue dans le village. L'enlèvement de ces déchets sera dorénavant effectué avec le concours de l'intercommunalité qui met à disposition une benne sur demande de la commune.

Il est rappelé que les agents communaux ne sont pas légalement habilités pour retirer les déchets verts chez les particuliers. Aux habitants faisant intervenir une entreprise, de prévoir le retrait des déchets dans leur devis jusqu'à cet emplacement local qui est **gratuit** contrairement au dépôt à la déchetterie d'Alzine-Rodone qui leur est facturé. Pour les autres, Mme Marie-José MACABIES propose aux membres du Conseil une organisation similaire à celle des encombrants : à date fixe, sur inscription en mairie, les agents pourront retirer les déchets verts déposés par les particuliers sur leur trottoir.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité cette proposition.

8-Travaux dans l'Eglise Saint André

Mme Marie-Philippe BEAUMONT informe que suite à la délibération prise et à la convention signée lors du dernier conseil municipal avec le CCRP (Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine), cinq restauratrices viendront pour les travaux dans l'église du 21 octobre au 8 novembre 2019.

Mme Marie-Philippe BEAUMONT souligne que ce projet avait été initié par M. JULIA, activé et finalisé par Mme NAVEAU ensuite. Une volonté commune pour la préservation du patrimoine de Montbolo qu'il conviendra de poursuivre dans les mois à venir par l'étape de restauration, incontournable et urgente pour l'Eglise.





AUTOMNE 2019

Résumé du Conseil Municipal du 27 aout 2019 (suite)

9-Travaux de voirie

Travaux rue du Roc de France:

Mme Marie-José MACABIES a rencontré 3 entreprises de travaux publics, pour l'aménagement de trottoirs en béton désactivé, la réfection de la chaussée en goudron bicouche, en continuité du début de la rue ; devis en cours, une rencontre avec les riverains a eu lieu. Une subvention de 29 000 € a été obtenue dans le cadre de la DETR.

Elle signale que ces travaux soulèvent des tensions importantes depuis des années. L'équipe actuelle est donc déterminée à clarifier et à résoudre ce dossier pour apaiser la situation. Cela demandera du temps et l'aide de personnes compétentes dans un souci de respect de la législation.

Mme Marie-José MACABIES explique que Mme NAVEAU avait proposé à Mme Danièle CAYRE d'expliciter ses remarques par courrier électronique concernant la rue du Roc de France afin d'étudier les réponses à apporter au Conseil Municipal et d'avancer sur ce dossier. Mme CAYRE n'ayant pas transmis ses remarques, Mme MACABIES lui donne la parole.

Mme Danièle CAYRE affirme que l'enrochement de M.TRITSCH déborde sur le domaine public et réduit le trottoir. Mme Marie-José MACABIES rectifie que l'alignement de l'enrochement avec le compteur électrique est réglementaire, que le trottoir de ce côté-là est conforme, sachant que le trottoir de l'autre côté de la chaussée a été prévu plus large.

Route de Can Maggi:

Mme Danièle CAYRE ajoute que la route de Can Maggi est abîmée alors que l'entreprise SAUS l'avait déjà refaite il y a peu de temps, sollicitée par M. Lucien JULIA. Mme Marie-José MACABIES rappelle que, lors d'un premier rendez-vous, M. SAUS s'était engagé à reprendre gratuitement les parties abîmées par l'érosion. Une nouvelle rencontre est prévue prochainement.

<u>Travaux route de Can Kirc:</u>

Un aménagement de parking avec une plantation de 3 arbres sont prévus ainsi que la réfection de la chaussée en goudron bicouche et les trottoirs en béton désactivé. La servitude encombrée fera l'objet d'un aménagement particulier.





AUTOMNE 2019

Résumé du Conseil Municipal du 27 aout 2019 (suite)

10-Travaux d'électricité et de plomberie

Suite aux travaux de remplacement des lampadaires par des lampes à led qui ont eu lieu au dernier trimestre 2017, il a été signalé au dernier trimestre 2018 que 2 de ces lampes étaient défectueuses, notamment sur la route de Can Kirc. Les lanternes étant encore sous garantie, il a été possible de les remplacer gratuitement avec beaucoup d'insistance. La pose dépendant d'un autre prestataire n'est pas sous garantie. Le coût proposé s'élève à 1 400 €. Vu le montant, Mme MACABIES fait appel à un électricien local, M. Jean PI.

Ce dernier est venu faire un état des lieux des installations électriques de la commune. Un devis lui a été demandé concernant des prises aux candélabres de la place, le contrôle de grésillement de certains poteaux, l'installation de prises pour la buvette (organisation de festivités facilitée) et l'éclairage sous le toit relié au coffret électrique, qui sera sécurisé et fermé, avec affichage de dangerosité (mise en sécurité des disjoncteurs).

Lors de la rencontre des deux adjointes avec Monsieur GIULIANI, Sous-Préfet, il a été évoqué la possibilité d'obtenir une aide financière pour la mise en place d'une alarme à l'église. Un devis va donc être établi par M. PI.

11- Elections partielles

Mme Marie-José MACABIES informe que des élections partielles complémentaires auront lieu

le dimanche 6 octobre 2019 et le cas échéant le dimanche 13 octobre 2019.

Elle insiste sur le fait que les candidats ne font partie d'aucune liste puisqu'il s'agit de compléter le Conseil Municipal. La campagne ne peut être effectuée par un membre actuel du Conseil.

12- Questions diverses

- Occupation de salles et prêt de matériel communaux par des associations

Toute demande d'occupation de lieu ou de prêt de matériel municipaux par des associations fera dorénavant l'objet d'une demande écrite avec état des lieux avant et après la manifestation. La salle du Conseil Municipal, entièrement nettoyée pour la fête de la Rodella par Mmes MACABIES et BEAUMONT n'a pas été rendue propre après la fête du Comité des Fêtes du 14 août 2019.

Un projet de convention Mairie/Associations pour toute demande de prêt ou d'occupation d'espace municipaux est en cours de réalisation.



AUTOMNE 2019

Résumé du Conseil Municipal du 27 aout 2019 (suite)

Divagation des animaux

Mme CAYRE informe que les vaches de M. SOURRIBES divaguent à nouveau . De plus, il entrepose au Col de la Redoute du matériel, elle craint que l'ensemble ne finisse par ressembler à une décharge. Elle précise la présence de produits se déversant sur le sol. Elle ajoute que les plus proches voisins de M. SOURRIBES lui ont manifesté leur inquiétude à ce sujet.

Site internet

Mme MACABIES expose qu'un contrat avait été établi par M. JULIA et M. CARAPET en 2018 pour lequel la commune paye un abonnement sans contrepartie. Elle a proposé plusieurs fois à M. Jules CARAPET et M. Arnaud TONDEUR, qui s'étaient portés volontaires à la *Commission Communication*, d'actualiser le site internet pour impulser un travail collaboratif. Au cours de cette année, leur réponse fut à plusieurs reprises négative. M. Jules CARAPET, présent au conseil de ce jour, confirme à nouveau son refus de participer à cette commission par manque de disponibilité.

Les retours largement positifs du bulletin municipal montrent que la communication doit s'étendre à ce site.

Pour pallier ce manque d'investissement, Mme Marie-José MACABIES ouvre la *Commission Communication* à toute personne du village compétente susceptible d'actualiser le site.

Bulletin Municipal

Concernant le bulletin municipal, M. Dominique WEBER et Mme Danièle CAYRE apportent des critiques négatives: taille de la police et erreurs dans l'information concernant les emplacements des différents lieux-dits du territoire de Montbolo et la date de la fête du Comité du 14 septembre 2019.

M. Dominique WEBER juge que le bulletin est « nul » et qu'il vaut mieux s'abstenir que de « bâcler » un document. Il ajoute que la diffusion de deux bulletins dans l'année suffirait pour un village comme Montbolo. . Dominique WEBER et Mme Danièle CAYRE ne souhaitent pas spécialement que le bulletin fasse mention des fêtes du Comité.

Mme Marie-José MACABIES réagit à ces propos en soutenant que :

- -l'erreur de la date de la fête transmise n'est pas de son fait,
- qu'il n'y a pas d'erreur sur les lieux-dits (vérification sur carte IGN).

AUTOMNE 2019

Résumé du Conseil Municipal du 27 aout 2019 (suite)

- Bulletin Municipal (suite)

Concernant les annonces du Comité des Fêtes, elle conseille à M. Dominique WEBER et Mme Danièle CAYRE de consulter les autres membres du Bureau avant de se prononcer sur cette décision.

Mme Marie-Philippe BEAUMONT rappelle à M. Dominique WEBER et Mme Danièle CAYRE qu'ils avaient et ont toujours la possibilité de s'inscrire à cette *Commission Communication* pour apporter un concours constructif au sujet du bulletin avant son édition.

Dans le cadre du P.L.U, Monsieur Jules Carapet demande des informations au sujet des sommes dues à la commune par les tiers déboutés de leur demande, par jugement du Tribunal Administratif de Montpellier. La secrétaire de mairie répond qu'il s'agit d'une mesure de trésorerie .

- Appartement locatif communal

Mme Marie-José MACABIES informe que l'appartement occupé par M. FINBOW sera vacant le 1^{er} septembre 2019.

Un état des lieux sera effectué ainsi que des travaux si nécessaires avant une mise en location.

- Nid de frelons :

Mme Marie-José MACABIES informe qu'un nid de frelons asiatiques a été enlevé récemment par les Pompiers sur la piste cyclable.

Mme Marie-José MACABIES clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h45.

AUTOMNE 2019

Pour informations:

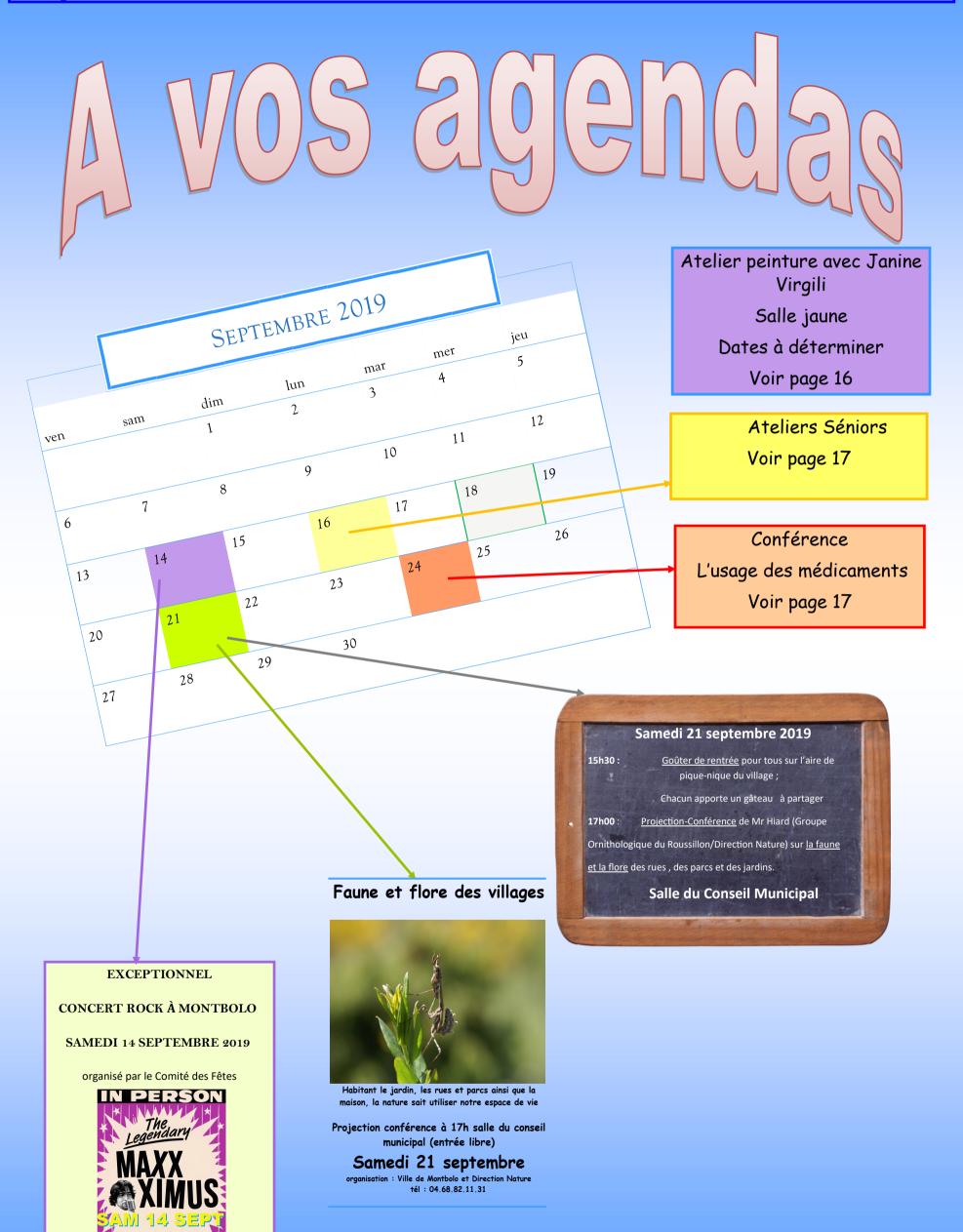
quelques suites du Conseil Municipal du 27 août.

- <u>Appartement locatif</u>: Rencontre avec Monsieur Finbow le 30 septembre pour effectuer l'état des lieux. Celui ci a fait des aménagements qui valorisent l'appartement : ajout de 2 placards de cuisine, installation d'un plan de travail dans celle-ci, installation d'étagères dans les placards des chambres ainsi que dans les toilettes. Un remise en état de la peinture de la salle à manger sera nécessaire avant la relocation prochaine.
- <u>Site internet</u>: Depuis le Conseil Municipal du 27 août, deux personnes non élues de Montbolo se sont proposées pour aider à la mise en route du site internet en sommeil mais facturé depuis 2017.
- <u>Divagation des animaux</u>: Rencontre avec Mr Sourribes qui informe qu'il a clôturé depuis quelques temps le lieu de pâturage de ses vaches mais, il constate que le portail reste quelques fois ouvert. On se propose de penser qu'il s'agit de promeneur étourdi! Après vérification in situ par Mme Macabies; il est constaté que ce matériel ne présente aucun ruissèlement sur le sol.
- Route de Can Maggi: Le 4 septembre, rencontre avec Mr Saus Stephen, sur site, avec les 2 techniciens de la Commune et Mme Cayre. Celui ci a expliqué et montré sur place qu'il lui avait été demandé une monocouche de goudron posée sur de la terre pour refaire cette chaussée expliquant que les moyens de la commune ne permettaient pas de prévoir des travaux d'évacuation de l'eau par curetage des côtés. Les fortes pluies ont entre temps détruit des parties de cette route qu'il se propose de refaire gratuitement mais il est évident qu'il est nécessaire d'aménager l'évacuation de l'eau avant tout travaux. Un devis à cet effet lui a été demandé.
- <u>Dégâts des eaux à la mairie</u>: Une inondation dans le bureau du maire s'est produite venant de l'appartement au dessus (diagnostic établi et travaux effectués par les « Plombiers Cérétans » appelés en urgence pour ne pas couper l'eau au locataire).

Après négociation avec l'assureur le 29 août, celui-ci prend en charge la réfection totale du bureau du maire (remplacement de la moquette murale et sol par un revêtement plastique (sol) et mise en peinture plafond et murs ainsi que ceux de la réserve à l'arrière des bureaux.



AUTOMNE 2019







AUTOMNE 2019



* Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des travaux sont réalisés sur le réseau électrique qui entraineront des coupures d'électricité de 9H30 à 12H aux quartiers:

- CAN MAGI - CHEMIN DE LA BALME - MAS DEL PUIG



AUTOMNE 2019









informations vie locale

AUTOMNE

Réseau de services

Le Réseau de services a été lancé en novembre 2018 sous l'impulsion de la Mairie. Un courrier aux Bolomontains avait été alors distribué afin d'encourager la participation à ce projet.

Après deux rencontres, le Réseau de Services est maintenant prêt à entrer en action !

L'annuaire du Réseau de services est disponible en mairie.

Que vous soyez prêt à aider ou que vous ayez besoin d'aide, n'hésitez pas à rejoindre les participants en vous manifestant auprès des personnes-relais,

Mr Jean-Marie LAURENT 04 68 21 33 61 ; **jean-marie.laurent66@orange.fr**) et

Mme Ghislaine COLAS 06 35 35 37 13 ; **giselaine.colas@orange.fr**

A propos du Réseau...

Le réseau de services n'est pas une association.

¹Le réseau de services s'adresse à TOUS les Bolomontains.

Le réseau de services est un service ponctuel, gratuit, de particulier à particulier, en aucun cas il se veut concurrent d'une activité professionnelle. En ce sens, les personnes aidées s'engagent à accepter qu'il n'y ait pas d'assurance quant aux conditions et aux résultats pour le service rendu et à ne pas faire de réclamation d'aucune sorte ni auprès de la Mairie ni auprès de la personne aidante bénévole.

Le principe de participation au réseau ne dépend pas d'un échange de services : ainsi, on peut avoir besoin d'aide mais ne pas pouvoir être aidant. Les aidants se réservent le droit de refuser un service en cas d'abus ou d'impossibilité.

A chacun de rester raisonnable dans sa démarche d'adhésion au réseau! Le Réseau de services fonctionne grâce à la bonne volonté des participants, à la mise à disposition raisonnable de leurs compétences et de leur temps, au respect du matériel prêté, à l'entente et l'attention aux autres.

Les actions de l'annuaire ne sont pas figées : toute personne peut faire part d'un nouveau domaine de services en fonction d'un besoin particulier. Il sera discuté par les participants avant validation.



informations vie locale

AUTOMNE

Besoin d'un « coup d'pouce » gratuit et ponctuel ?

Le Réseau de services peut vous venir en aide dans de nombreux domaines :



Allez, est bien parti Village de Montbolo Un service garanti Pour des menus travaux.

Si besoin vous avez
D'un p'tit coup de main
C'est sûr, vous trouverez
Conseils, aides et moyens

Bureau de la Mairie Vous prendrez connaissance Des résidents partis Pour cette belle expérience.

Avec humilité
Ils vous apporteront
Une aide appropriée
Et l'amitié qu'ils ont.



informations vie locale

AUTOMNE



Nouvelle Initiative à l'étude en mairie...

Atelier de peinture à l'huile

Animé par Janine VIRGILI (Atelier RegArt à Amélie)

Tout niveau

Progression sur 3 samedis à Montbolo

Thème:

Tout public

(1 séance par trimestre en 1/2 journée)

Faune et Flore

Venez pratiquer la technique de la peinture à l'huile avec une artiste-peintre expérimentée et passionnée par la transmission de son savoir.

Ambiance simple et chaleureuse garantie!

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès de la Mairie **avant le 30 septembre 2019** Pour des raisons de coût, le nombre de participants déterminera la mise en œuvre du projet.

Vous souhaitez recevoir des infos concernant la Commune (animations ,évènements ,cérémonies...)pour transmettre vos coordonnées :-envoyez un mail à mairiemontbolo@orange.fr

-ou retournez le coupon ci-dessous à Mairie de Montbolo 66110 MONTBOLO

Nom:				
Prénom :				
Prenon	•••••	•••••	•••••	••••••
Adresse :				
Courriel :				
Téléphone (facultatif):	••••••	•••••	•••••	•••••





informations vie locale

AUTOMNE





Nouvel Atelier

Animé par une infirmière de l'association "Brain Up"

"L'usage des médicaments chez les Séniors"



Prendre conscience des effets et interactions des médicaments.

Comprendre l'ordonnance et respecter le traitement sur la durée
Savoir repérer les symptômes de vigilance et d'alerte.

Communiquer et échanger dans une ambiance conviviale
et chaleureuse auprès des professionnels de santé.

Module de 2 heures à l'hôtel de Ville 5, rue des Thermes Les Mardis 24 septembre - 1er, 08 et 15 octobre de 14h30 à 16h30

> Atelier gratuit - Inscription obligatoire: Séverine Roque - CCAS 04.68.39.91.37 ou 04 68 39 91 24 (Service communication)







Mutuelle Communale

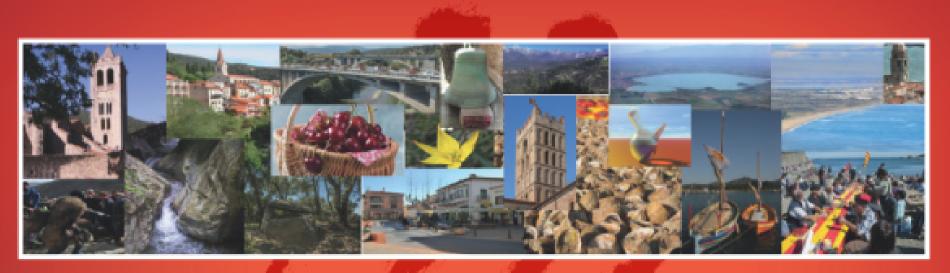
Rappel: Lors de la séance du 12 avril 2019 le Conseil Municipal a souhaité donner aux habitants de Montbolo la possibilité de souscrire de manière individuelle à une complémentaire santé à des conditions et des tarifs préférentiels ceci sans frais pour la commune . Une délibération pour cette mutuelle négociée avec AXA (Mr Santalo est venu proposer ses conditions au Conseil Municipal du 1er mars 2019) a donc été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur Santalo a rencontré des

Bolomontains et proposera prochainement par affichage d'autres rencontres lors de ce dernier trimestre 2019.

N'hésitez pas à le contacter pour de plus amples renseignements.





Le CLIC de la Vallée du Tech

Lettre d'information n°4

Centre Local d'Information et de Coordination

Septembre à Décembre 2019

Chargé des solidarités humaines, le Département des Pyrénées-Orientales a fait du bien vieillir une priorité.

Le CLIC est aujourd'hui l'un de nos principaux relais sur le territoire. Nous avons voulu en faire un outil de proximité, apte à répondre à toutes vos questions et à vous conseiller dans vos démarches quotidiennes. Que vous soyez une personne âgée, un membre de son entourage, un professionnel en lien avec les seniors, n'hésitez donc pas à vous rendre dans l'une des nombreuses permanences du CLIC.

Vous y retrouverez l'ensemble des services proposés par le Département pour vous accompagner jour après jour, au plus près de vos besoins.

Hermeline MALHERBE

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



Art, Culture et vie sociale

Partager nos cultures, rencontrer l'autre, son œuvre, sa vision du monde, oser emprunter le chemin de la création...

Encouragés par le Ministère de la Culture, les projets visant l'accès de tous au domaine du culturel et de l'expérience artistique se multiplient. L'art, comme vecteur de lien social et de développement personnel, se laisse de plus en plus découvrir, observer, expérimenter, à tout âge. Expositions, théâtre, peinture, écriture, dessin, chant, danse, patrimoine, histoire, musique, cinéma, les chemins sont multiples. Dans ce numéro, vous trouverez une nouvelle rubrique qui parle d'une expérience artistique vécue et présentée par des seniors. Pour la beauté des moments partagés et en espérant susciter de nouvelles envies !



Nos rubriques

- A vos agendas : l'actualité du CLIC
- Vos rendez-vous réguliers
- L'art et vous
- Ca s'est passé près de chez vous
- Où nous rencontrer

souhaitez cette lettre d'information par mail, merci de nous en faire la demande à : clictech@cd66.fr

Toutes les actions mentionnées dans cette lettre sont gratuites. Certaines d'entre elles ont été financées par les organismes suivants :





















Solidaire et Engagé pour vous



leDépartement66.fr



Ça s'est passé près de chez vous





Où nous rencontrer?

Nos Permanences d'accueil :

ARGELES SUR MER	Mardi, jeudi, vendredi matin 9h - 12h	CLIC 2 bd Edouard Hérriot – Argelès sur Mer	
CERET	Mercredi après-midi 14h - 17h	MSP 25, av François Miterrand – Céret	
SALEILLES	<u>1er jeudi après-midi</u> 14h – 16h30	Hôtel de Ville 2 bd du 8 mai 1945 – Saleilles	
AMELIE-LES-BAINS	2ème jeudi après-midi 14h-16h30	La Maison des Permanences 22 bis avenue du Vallespir Amélie-les-Bains	
SAINT-LAURENT-DE-CERDANS	2ème mercredi matin 10h -12h	Mairie Rue de l'église – St-Laurent-de-Cerdans	
ELNE	3ème mercredi matin 9h – 12h sur RDV	Antenne d'Elne 63 route Nationale	
CORSAVY	4ème mercredi matin 9h – 12h sur RDV	Mairie Barry d'Amont	



Téléphone : 04 68 87 57 30 Courriel : clictech@cd66.fr





leDépartement66.fr



A vos agendas : l'actualité du CLIC

Etre Grand-parent : son rôle, sa place, son quotidien

St Génis des Fontaines > Conférence

le 26 octobre de 14h30 à 16h30 à la salle polyvalente (av Clémenceau)

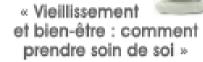
Être grand-parent est, pour beaucoup de (futurs) retraités, une source de bonheur : des moments de partage, de complicité et de découvertes. Pour d'autres ou, pour tous, selon les situations, ce rôle conduit parfois à des moments de frustration, d'incompréhension ou de tristesse. Plutôt que de se fatiguer vainement, découvrons comment gérer ces situations.

Temps d'échange proposé par l'association Brain up.

Prendre soin de soi

Saint-Jean-Pla-De-Corts

le 15 octobre de 14h30 à 17h à l'Ancienne Mairie (place de la République) Conférence



Lors de cette après-midi conviviale, des intervenants experts échangeront avec vous sur les bienfaits d'une activité physique adaptée à son âge, comment adapter son alimentation et prendre soin de soi.

Intervenants : Association de gymnastique stjeannaise, Arsept, L'instant socio.

> Ateliers nutrition



L'association J.Sauvy et Arsept vous proposent des cycles de 10 ateliers interactifs qui conjuguent connaissances, conseils pratiques et convivialité, pour améliorer sa qualité de vie par le « bien-manger » : Renseignements et Inscriptions :

Saint-Cyprien

le mardi matin de 9h30 à 11h30 à partir du 17 septembre Résidence Desnoyer

Saint-Génis-Des-Fontaines

le mardi après-midi de 14h à 16h à partir du 1° octobre Salle du Foyer

Villeneuve de la Raho

le mercredi matin de 9h30 à 11h30 à partir du 9 octobre. Salle J. Olieu

Avec Assad Argelès, préparez un plat avec un professionnel et dégustez :

Argelès

4, 9 et 16 octobre et 4 novembre Au Château de Valmy

Assad: 04 68 81 39 25

> Ateliers Santé, Beauté, Bien-être

Avec l'association L'instant socio

Elne: Réunion d'information le 16 septembre à 14h à l'Espace Gavroche puis ateliers tous les lundis après-midi. Inscriptions sur place le 16/9.

Saint-Jean-Pla-De-Corts: Inscriptions lors de la conférence du 15 octobre. Atelier hebdomadaire : pour connaître le jour et l'horaire, se renseigner auprès de la mairie ou du CLIC

Arles sur Tech, St Laurent de Cerdans, Prats de Mollo:

Des ateliers de socio-esthétique seront proposés, associés à des séances « prévention des chutes » et « nutrition ». Pour connaître les dates, contacter Les Emplois Familiaux au : 04 68 89 41 91

Vivre pleinement sa retraite

Céret - St Jean Pla De Corts - Maureillas

proposé par UFCV en octobre.

Pendant 2 jours consécutifs, vous pourrez échanger, partager vos réflexions et développer des pistes pour réaliser des projets personnels et/ou collectifs pendant votre retraite Groupe limité à 12 personnes.



Renseignements sur les dates et inscriptions au 04 68 98 01 80 ou dans les mairies.

Du bon usage des médicaments

Amélie-Les-Bains

à l'Hôtel de ville 24 septembre, 1°°, 8 et 15 Octobre 14h30 - 16h30



Prendre conscience des effets de la consommation de médicaments et des interactions entre eux, comprendre votre ordonnance et respecter le

traitement sur la durée, savoir repérer les symptômes de vigilance et d'alerte et savoir les communiquer auprès des professionnels de santé Atelier proposé par l'association Brain up.

Infos partenaires

Renseignements auprès de vos mairies

Ateliers d'Activité Physique Adaptée et Vitalité :

- St Génis, Alenya, argelès, St Cyprien avec Profession Sport 66
- · St André et Sorède avec Ufolep
- Port-Vendres avec Equilibre 66
- Sorède et Arles sur Tech avec J.Sauvy et Arsept

Ateliers numériques :

- Céret, St Jean Pla de Corts, Maureillas avec UFCV
- Argelès avec Assad Argelès, J.Sauvy et la MSA (2 ateliers)
- St Génis, avec Joseph Sauvy
- · Amélie-les-Bains avec Agir abcd Roussillon
- Arles sur Tech avec les Emplois Familiaux

Ateliers mémoires :

- Argelès, St Cyprien, St Génis, Alenya avec Profession Sport 66
- Saleilles, St Cyprien avec Arsept et J.Sauvy
- VIIIeneuve de la Raho avec Assad Thuir-Aspres

Activités culturelles :

- Le Boulou : Peinture, écriture, paroles et musique, compositions florales
- Amélie-les-bains : Atelier écriture, atelier théâtre, art floral

Mais aussi :

La semaine bleue est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées : des manifestations se dérouleront entre le 7 et le 11 octobre un peu partout : renseignez-vous dans vos mairies.



Vos rendez-vous réguliers

Les lectures

Martine VIIIard et Béatrice Millez vous content poésies, nouvelles et histoires en tous genres pour le plus grand plaisir de vos oreilles :

L'instant de lecture à la Médiathèaue d'Araelès-sur-Mer :

12 septembre, 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre à 14h30.

Lecture à voix haute à la Bibliothèque de Saleilles :

12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 14 et 28 novembre à 14h30.

Le Café Rencontre

Un mercredi par mois, nous vous accueillons dans notre local situé 2 boulevard Edouard Herriot à Argelès, de 10h à 11h. pour un café, un thé, bavarder de tout et de rien





La permanence numérique



Le CLIC met à votre disposition un ordinateur et un accompagnateur de l'association Agir abcd, 1 fois par mois, pour vos démarches administratives. Pensez à réserver votre créneau horaire.

Prochaines dates : 24 septembre, 29 octobre, 26 novembre, 17 décembre



L'art et vous

Théâtre

« Gorgeon Bonheur »

Une petite troupe de séniors à Amélie s'est lancée dans l'aventure théâtrale et a donné sa première représentation en iuin dans la salle de l'Union de Céret.

Ils nous ont interprété une série de scénettes pleines d'humour et d'émotion, tournant en dérision les tracas de la vie quotidienne.



Leurs efforts et leur ténacité ont payé: une véritable aura de joie a plané ce iour-là!





Bouquins



Le CLIC met à votre disposition une boîte à livres dans son local à Argelès : venez déposer et emprunter des livres auand vous le souhaitez

(Trouvez nos horaires d'ouverture sur la page suivante)







Album photos à la mairie de Montbolo: La fabrication de la « Rodella »



Un quart de la cire est laissée à la paroisse d'Arles, les trois quarts restants sont remontés à Montbolo et serviront à la confection des « petites Rodella » qui seront vendues le jour de la procession.



Quelques jours avant le dernier dimanche du mois de juillet, par une belle journée ensoleillée, nous confectionnons la « Rodella ».

Pendant de nombreuses années elle était confectionnée devant la maison Guardiole, depuis sa vente, cela se passe chez Madame Coma à Montbolo.

La croix nue est insérée dans un moule en bois, le cordon de cire est exposé au soleil, la cire doit être moite, à température voulue. On commence en déroulant la bobine et enroulant la cire autour de la vis centrale, en spirale, à plat jusqu'à la dimension voulue. Les tours doivent se coller entre eux et non sur le moule, ensuite une deuxième croix est fixée dessus pour maintenir l'ensemble. La « Rodella » ainsi formée est sortie du moule, garnie de fleurs et portée dans l'église où elle sera bénie pendant la messe à Montbolo. »







La Famille Guardiole-Pages à l'arrivée à la Place de la Rodella au quartier du « PLA BERNADOU »



« Depuis 1920, la famille Guardiole a participé, puis maintenu la tradition de la « Rodella » dans la foi, le respect et la dignité.

En janvier 2019, avec la famille Coma, l'association « La Rodella de Montbolo » a été créée. Le 30 juillet, à 7 heures, elle sera portée à Arles sur Tech par le chemin de la « Rodella » qui relie

Montbolo à Arles.





Après quelques pauses, elle attendra à la maison « Roué »

le cortège venu l'accompagner à travers la ville, dans cette belle église où elle sera offerte aux Saints Abdon et Sennen afin que se perpétue la tradition du vœu de ce berger en 1465. »

Mme Andrée Pages née Guardiole



Le 24 juillet dernier les enfants de Montbolo ont été invités par la famille Guardiole pour assister à la fabrication de la Rodella .Chacun est reparti avec son « œuvre », très heureux et intéressés par cet atelier commenté par Mme Pagès, ce qui permet de transmettre cette tradition aux générations futures .

Merci à Mme Beaumont pour cette initiative!









La Rodella 2019



C'est le départ tous les 30 juillet.....











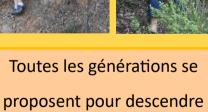






Les difficultés commencent à l' embranchement du chemin de la Rodella





la Rodella...



A la Place de la Rodella au Pla Bernadou les Arlésiens accueillent les Bolomontains !!!



















Les « quartiers « de Montbolo

(suite du bulletin de l'été)

La piste cyclable , très fréquentée par les cyclistes, les marcheurs, le long du Tech.

Entre Rivemale et le Pla Bernadou



















En vous promenant vous pouvez apercevoir

juste au dessus du promontoire en jaune sur la photo ci dessus (lieu où la mule de l'Abbé Arnulfe s'est renversée avec les reliques des Saints Abdon et Sennen -voir bulletin municipal précédent-) le petit monument original représentant le lieu exact de la chute....presque à la verticale...

c'était bien un miracle!!



Le Pla Bernadou





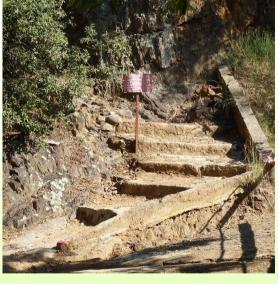
















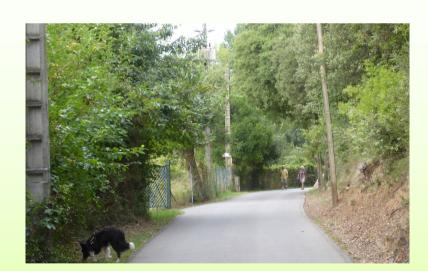




Rivemale



















Début Aout:

Prélèvement d'un nid de frelons asiatiques sur la voie cyclable par les Pompiers locaux et l'intervention d'un groupe spécialisé du Boulou





















Le nid de frelons asiatiques
en activité
est dans le sac
et sera détruit par les Pompiers.

Ce bulletin municipal se veut être utile, informatif; il permet aux personnes qui ne peuvent se déplacer d'être informées sur les évènements de notre commune et de son environnement. Suite à des remarques constructives, les caractères utilisés ont été agrandis afin de le parcourir plus aisément. Je me permets de rappeler ici que sa lecture n'est pas obligatoire. Je remercie les personnes qui ont aidé à l'élaboration de celui ci et lance un appel à tout citoyen désirant collaborer.

Marijo Macabies